

Réponse aux commentaires laissés par des lecteurs du Phare de Ré.

Certains commentaires publiés dans le phare m'interpelle et m'amène à y répondre.

Certaines personnes se présentent comme Rhéthaises, et nous reprochent de demander la gratuité pour tous afin de se rendre sur l'île de Ré

Vous persistez dans le maintien de cet « octroi » en prétextant que l'île est belle mais déjà saturée et que chacun doit contribuer à sa sauvegarde.

Derrière le mot motard il y a solidarité, et nous demandons la gratuité pour tous !

Lorsque les infrastructures routières sur l'île sont refaites, de belles bordures de trottoirs apposées, de grandes salles pour des activités culturelles ou sportives sont construites ou rénovées, ne penses tu pas que le continent (Europe – Etat – Région – Département et CDA de La Rochelle) y contribue très largement ?

Pour nous continentaux, même si l'afflux massif sens Ré/Continent peut nous perturber à certains moments de la journée et bien nous nous en accommodons et prenons nos dispositions. Nos services publics sont à la disposition de tous.

Parmi les quelques personnes rencontrées qui sont favorables au maintien du droit départemental de passage, toutes, sans exception, n'ont que des motifs d'ordre économique et non la préservation de l'île. Voici quelques propos entendus : les prix de l'immobilier vont chuter, les estivants iront plus facilement sur le continent, je vais avoir de la concurrence, mes locations vont en pâtir, il va y avoir plus de monde quand je viendrai).

Alors que toutes ces personnes perçoivent des revenus des usagers qui traversent le pont pour séjourner sur l'île.

En trente ans, combien de résidences secondaires ont été construites, combien d'emplacements de camping aménagés, combien de Gîtes construits, de chambres d'hôtes créés ??? La forte affluence dont tu parles ne vient-elle pas de là ?

Par contre, pas ou très peu de logements sociaux ou de résidences de saisonniers.

Il est vrai que vouloir passer de 18 500 habitants l'hiver à 130 000 puis, pour bientôt, 140 000 personnes, cela ne génère pas des besoins en main-d'œuvre d'ou des flux plus importants dans la circulation !

Restons sérieux et arrêtons de polémiquer sur la gratuité ou non, le débat est il à sa place ?

Dans des conjonctures aussi dures, ou des familles vivent des moments difficiles, des jeunes n'arrivent pas à s'insérer dans notre société, des commerçants ou artisans peinent à honorer leurs créances, comment pourrions nous discuter sur le bien fondé de cette taxe ?

Chacun contribue déjà très largement à la vie de notre pays, est-il besoin de créer des disparités ? Il y en a déjà assez comme cela.

L'île de Ré reste la **France**, 1 % en surface de notre si beau département qu'est la Charente-maritime. Dès l'instant où il y a un accès routier unique, celui ci doit être gratuit, c'est un principe de NOTRE **République**, la **Liberté** de pouvoir aller et venir.

Demander un tarif unique à savoir 0 € c'est l'**égalité** pour tous.

Essayer de s'approprier des avantages au détriment des autres reste contraire à notre République qui prône la **Fraternité**.

Si vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet, venez nous voir, nous sommes à votre disposition pour en parler.

GEMRétaisement

Jean-Marc JUCKER